

Déclaration Solidaires Informatique

Solidaires Informatique dénonce le cynisme insupportable de la direction quant à son choix du terme NEXT pour sa nouvelle marque employeur de Sopra Steria Consulting.

En effet, Orga Consultants, qui fut une filiale Conseil de Sopra a participé dans les années 2000 aux formations des managers de France Telecom visant à « Réussir ACT », le volet « social » du plan NEXT de France Telecom, qui visait à faire partir 20 000 salarié.es "par la porte ou par la fenêtre" selon les propres termes de Didier Lombard, dirigeant de France-Telecom à l'époque.

Ce même Didier Lombard est en ce moment même mis en accusation pour harcèlement moral (pourquoi pas pour homicides involontaires ?) au procès France Telecom.

Ce plan NEXT utilisa la fameuse "courbe du deuil" pour illustrer les états psychologiques successifs (et destructeurs) subis par les salarié.es visé.es par ce plan, et acceptée par les dirigeants de France-Telecom pour mener à bien leur "dégraissage".

Alors que le procès France Telecom a pris fin en juillet et que son délibéré aura lieu le 20 décembre prochain, comment interpréter le communiqué de Pierre Pasquier, président du groupe Sopra Steria, quant à la nouvelle dénomination choisie pour sa marque Conseil, Sopra Steria Next ?

Ni le cynisme, ni la provocation, pas plus que la maladresse ne sont acceptables quand il s'agit de la vie et de la mort de salarié.es !

Choisir ce nom NEXT en tant que marque pour ses activités Conseil alors que les audiences vont laisser place au jugement dans quelques semaines, est-ce une façon subliminale de revendiquer un soutien aux grands patrons accusés dans ce procès ? Est-ce un soutien à leurs méthodes dans leur course au profit et à la gloire, quel que soit le prix à payer y compris celui de la vie et la mort de salarié.es ?

L'action syndicale de Sud PTT, et de l'union syndicale Solidaires, qui est la seule organisation syndicale interprofessionnelle à s'être portée partie civile aux cotés des syndicats de France Telecom-Orange, a été cruciale pour faire cesser cette ignominie produite par ce harcèlement moral institué, cause de nombreux suicides et de nombreuses autres victimes et pour permettre ce procès.

A ce titre, Solidaires Informatique, membre de Solidaires, ne peut accepter un tel mépris de la direction du groupe Sopra Steria pour les victimes de France-Telecom, ni le poids de la culpabilité que cela fait peser sur ses propres consultant.es dans leurs missions de Conseil, et demande à ce que le mot NEXT soit banni de la marque Conseil de Sopra Steria.

Solidaires Informatique demande également que la direction exige de ses activités de Conseil un comportement exemplaire en élaborant une charte éthique cadrant l'exercice de ses activités, ce qui montrerait une certaine grandeur à refuser certains contrats.

PJ communiqué de presse du 30 septembre